

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 23 MAI 2011

L'an deux mille onze et le vingt trois mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE – J. FERNANDES - M. PORTES - J.P. ROUANET - A. LEGRAND - R. BERINGUIER - D. NADALIN – M. F. SAURIN - T. MARTY - L. BONHOMME – N. REY - M.B. PANASSIE - M. CAMP - N. DEYSSON – R.M. URRIOLABEITIA

Absents excusés : G. CABESSUT – G. ESTAMPE - Ph. BOUCHE - B. DE SOUSA - V. RICCI - D.HENRY - A. M. FERNEKESS

Absents : T. PLAGNOL – C. ECHARDOUR - A. MASSOT - D. MALHAIRE

Procuration de V. RICCI à D. NADALIN
Procuration de A.M. FERNEKESS à M. CAMP
Procuration de G. CABESSUT à M. SAURIN
Procuration de G. ESTAMPE à T. MARTY
Procuration de Ph. BOUCHE à A. LEGRAND

Secrétaire de séance : Madame Rose-Marie URRIOLABEITIA a été nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 AVRIL 2011

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 Avril 2011 est approuvé.

ELECTION DE 2 NOUVEAUX ADJOINTS AU MAIRE SUITE À DEUX DÉMISSIONS

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE indique que suite à la démission de Michel SOULIGNAC et de Ghislaine CABESSUT de leurs fonctions d'adjoints au Maire, il y a lieu de procéder à l'élection de 2 nouveaux adjoints assurer le bon fonctionnement des services. Il précise que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que les nouveaux adjoints occuperont, les derniers rangs, dans l'ordre du tableau, soit pour notre commune, les 6^{ème} et 7^{ème} rangs,

Monsieur FAURIE propose la candidature de Alain LEGRAND pour le poste de 6^{ème} adjoint et de Marie-Françoise SAURIN pour le poste de 7^{ème} adjoint. Il est alors procédé au vote. L'élection a lieu au scrutin secret à la majorité absolue.

Le nombre de votants étant de 20, Alain LEGRAND recueille 20 voix en faveur de sa candidature et Marie-Françoise SAURIN 19 voix pour sa candidature et un vote nul.

M. Alain LEGRAND est désigné en qualité de 6^{ème} adjoint au maire et Marie-Françoise SAURIN en qualité de 7^{ème} adjoint au Maire.

MODIFICATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 15 mars 2008, le Conseil Municipal a fixé le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale à 11 membres, à savoir Le Président (le Maire), 5 représentants du Conseil Municipal et 5 membres désignés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal et représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les associations de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées.

Il rappelle encore que le Décret N° 95-562 du 6 mai 1995, modifié prévoit que le nombre des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. ne peut pas être supérieur à 16 et qu'il doit être pair puisque la moitié des membres est fixée par le Conseil Municipal et la moitié par le Maire.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de porter ce nombre à 12 compte tenu de la désignation d'un nouvel adjoint au Maire en charge de la commission « Solidarité et actions sociales » qui n'était pas jusqu'à lors membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Monsieur FAURIE précise que le Conseil d'administration du C.C.A.S. serait ainsi composé de 13 membres, à savoir le Président (le Maire), 6 représentants du Conseil Municipal et 6 membres désignés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal et représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, les associations de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE indique à l'Assemblée que le Préfet de la Haute-Garonne nous a transmis un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Après une introduction consacrée aux principaux objectifs de la loi de réforme des collectivités locales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les grandes lignes de ce projet : ce document se décompose en 3 parties, à savoir le diagnostic de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2011, des propositions d'achèvement et de rationalisation de l'intercommunalité à fiscalité propre en Haute-Garonne et enfin, des propositions de rationalisation de la carte des syndicats mixtes et des syndicats de communes. Il aborde par la suite les points qui concernent plus particulièrement la commune de Bouloc.

Il indique que le Conseil Municipal doit se prononcer dans ce cadre, sur le périmètre de la future communauté de communes du Frontonnais et sur l'éventuelle fusion, à l'horizon 2016-2018 de la communauté de communes du Frontonnais et de la communauté de communes de Villemur-Sur-Tarn.

Sur le périmètre, Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de confirmer la position déjà prise dans sa décision de principe de janvier dernier, à savoir d'adhérer à une communauté de communes composée, outre la commune de Bouloc, des communes de Castelnau d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villariès, Villaudric et Villeneuve-Lès-Bouloc auxquelles pourrait éventuellement s'ajouter la commune de Labastide Saint-Sernin.

Sur l'éventuelle fusion, à l'horizon 2016-2018, de la communauté de communes du Frontonnais avec la communauté de communes de Villemur-Sur-Tarn, Monsieur FAURIE précise qu'il s'agit d'une décision prématurée compte tenu d'une part qu'il paraît d'abord opportun d'installer la communauté de communes du Frontonnais et qu'il ne paraît pas souhaitable de décider aujourd'hui pour la nouvelle équipe municipale qui sera élue en 2014. En conséquence, Monsieur le maire propose de se prononcer défavorablement sur cette fusion.

Monsieur FAURIE expose également que le projet de création de la communauté des communes est maintenant bien avancé et qu'il conviendrait de fixer la date de création au 1^{er} janvier 2012 afin de ne pas rompre la dynamique actuelle.

Le schéma départemental de coopération intercommunale fait apparaître une forte volonté de supprimer de nombreux syndicats intercommunaux. Plusieurs d'entre eux concernent notre territoire et ont un impact sur les compétences transférées par la commune de Bouloc. Monsieur le Maire indique qu'il convient de se prononcer sur ce projet. Il précise que, globalement, la simplification du paysage syndical qui est envisagé sur notre secteur, peut être acceptable dans le cadre de la création de la nouvelle communauté de communes, à la condition qu'elle exerce les mêmes compétences, et dans la mesure où la disparition des syndicats est librement consentie et non imposée.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur le territoire de la communauté de communes du Frontonnais composée, outre la commune de Bouloc, des communes de Castelnau d'Estrétefonds, Cépet, Fronton, Gargas, Saint-Rustice, Saint-Sauveur, Vacquiers, Villariès, Villaudric et Villeneuve-Lès-Bouloc, auxquelles pourrait, éventuellement, s'ajouter la commune de Labastide-St-Sernin, de donner un avis défavorable sur la fusion , à l'horizon 2016-2018, de la communauté de communes du Frontonnais avec la communauté de communes de Villemur-Sur-Tarn, de décider de créer la communauté de communes du Frontonnais au 1^{er} janvier 2012, de donner un avis favorable à la simplification du paysage syndical proposé par le schéma départemental de coopération intercommunale dans notre secteur, sous réserve que la disparition des syndicats ne soit pas imposée mais librement décidée par les structures concernées.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'ensemble des propositions présentées.

**COMMISSION ENFANCE JEUNESSE
ET VIE SCOLAIRE**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE POUR LE DEUXIEME TRIMESTRE

Rapporteur : Josette FERNANDES

La classe transplantée s'est déroulée du 18 au 22 avril à Gujan-Mestras. Le coût global s'est élevé à 12.257,00 €.

En ce qui concerne la prochaine rentrée, un poste du RASED sera fermé ; pour ce qui est des intervenants en langue, 20 postes sur 30 seront supprimés ; un poste d'AVS n'a été prévu que pour 6 mois.

Pour ce qui est des travaux, les travaux sur le chauffage et l'éclairage dans les 4 classes les plus anciennes de l'école ont satisfait élèves et enseignants.

CONVENTION AVEC LES COMMUNES DE VACQUIERS, VILLENEUVE-LÈS-BOULOC ET SAINT-SAUVEUR POUR LE FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Rapporteur : Josette FERNANDES

Madame FERNANDES rappelle à l'Assemblée que compte tenu de la fréquentation importante des enfants des communes avoisinantes, une convention a été mise en place avec les communes de Vacquiers, Villaudric, Villeneuve-Lès-Bouloc et Saint-Sauveur depuis 2007 pour une participation aux frais de fonctionnement de la structure . En effet, la fréquentation des enfants de ces communes représente 18,5% de la fréquentation totale du Centre (près de 1000 journées). Il est à noter que la commune de Villaudric possède désormais son propre Centre de Loisirs et que la convention qui nous liait à cette commune ne sera donc pas reconduite pour l'année 2011.

Elle propose donc la signature d'une convention réactualisée avec ces communes dans laquelle l'A.L.S.H. de Bouloc s'engage à accueillir un nombre d'enfants minimum en contrepartie d'une participation financière de la commune concernée.

Il précise que le calcul a été fait sur la base des dernières données connues et que le coût de la journée / enfant s'élève désormais à 17,92 €.

Madame FERNANDES propose au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une nouvelle convention pour la participation des communes de Vacquiers, Villeneuve-Lès-Bouloc et Saint-Sauveur aux frais de fonctionnement du Centre de Loisirs de Bouloc, et de fixer pour l'année 2011 le coût de la journée / enfant à 17,92 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

RÉPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES – CONTRIBUTION DES COMMUNES DE RÉSIDENCE DES ENFANTS FRÉQUENTANT LA C.L.I.S. DE BOULOC

Rapporteur : Josette FERNANDES

Madame FERNANDES expose à l'assemblée que l'article L. 212-8 du Code de l'Education prévoit que la répartition des dépenses de fonctionnement, lorsque les écoles publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence ; cet article précise également les modalités de calcul de la contribution de la commune de résidence : il est tenu compte des ressources de cette commune, du nombre d'élèves scolarisés dans la commune d'accueil et du coût moyen par élève calculé sur la base des dépenses de fonctionnement de l'ensemble des écoles de la commune d'accueil ; sont exclues les dépenses relatives aux activités périscolaires.

Elle présente à l'Assemblée les éléments de calcul du coût d'un élève et informe l'assemblée que pour l'année 2010, celui-ci s'élève à 873 €.

Madame FERNANDES ajoute que les communes de résidence des enfants qui fréquentent la C.L.I.S., à savoir, Fronton, Saint-Jory, Castelginest et Villaudric sont tenues de participer aux frais de fonctionnement des écoles qui les accueillent.

Madame FERNANDES propose au Conseil Municipal d'accepter que le coût d'un élève pour les écoles de Bouloc soit fixé à 873 € pour l'année scolaire 2010/2011. Un calcul affiné tenant compte du potentiel fiscal de ces communes est présenté et expliqué à l'Assemblée.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, les propositions présentées.

POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS

Rapporteur : Josette FERNANDES

- Crèche : l'association Babillage a reçu une subvention exceptionnelle de la CAF de 26.000 € ; toutes les crèches associatives ont perçu une subvention d'un montant maximum de 26.000 € du fait de leur adhésion à une convention collective plutôt contraignante pour elles ; la crèche percevra également une subvention en 2012 (12.000 €) et 2013 (8.000 €) en contrepartie de certains engagements comme celui de ne plus recruter de contrats aidés ;
- R.A.M. : les portes ouvertes du R.A.M. auront lieu le 30 juin à partir de 17 h 30 ;
- A.L.A.E. : un spectacle théâtral intitulé « La véritable histoire du petit chaperon rouge » a été proposé à l'ensemble de la population le 13 mai dernier ; le fête de l'A.L.A.E. sera cette année proposée le vendredi 24 juin en soirée ;
- A.L.S.H. : une rencontre des A.L.S.H. des communes de Cépet , Fronton, Villaudric et Bouloc sur le thème « Bouge ton corps » a été organisée le 5 mai dernier et a réuni 170 participants ;
- P.A.J. : un séjour au Futuroscope a été organisé du au 4 mai ; le repas de village aura lieu le 27 mai au soir ;
- Enfance Jeunesse : en ce qui concerne le Projet Educatif Local, des entretiens avec des élus des responsables des services enfance/jeunesse, les directrices d'école et les associations de parents d'élèves ont eu lieu ; un questionnaire va être prochainement transmis à un échantillon représentatif de parents et de jeunes de la commune ;
- Ecole élémentaire : le conseil d'école du 3^{ème} trimestre aura lieu le 14 juin prochain ;
- Ecole maternelle : le conseil d'école du 3^{ème} trimestre aura lieu le 10 juin prochain ;
- C.M.J. : le CMJ est désormais présent sur Facebook ; la plantation d'un cognassier au square du footballeur a été réalisée ; des renseignements ont été recueillis sur le coût des brassards fluorescents pour les jeunes empruntant les transports scolaires ; la mise en place de 2 nouveaux crott-i-prop est envisagée ;
- Bibliothèque : un concours photo sur le thème de la gourmandise a été lancé en avril avec une remise de prix qui a eu lieu le 20 mai dernier.

**COMMISSION DES GRANDS TRAVAUX
ET DU PATRIMOINE COMMUNAL**

**INSTALLATION DE STORES ET RÉNOVATION DE 2 PORTES À L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION**

Rapporteur : Daniel NADALIN

Monsieur NADALIN informe l'assemblée de la demande émanant des enseignants de l'école élémentaire concernant la pose de stores dans une classe qui n'en est pas encore équipée et de la nécessité de rénover 2 portes extérieures de cette même école. Il informe l'Assemblée que plusieurs fournisseurs ont été consultés et présente le devis de la société A.D.S. qui porte pour le store de l'école élémentaire sur un montant de 1.028,56 € T.T.C., et le devis de la société E.C.H. pour la rénovation des portes qui s'élève à 4.929,41 € T.T.C. L'ensemble représente un montant total de 4.981,58 € H.T. soit 5.957,97 € T.T.C.

Monsieur NADALIN propose au Conseil Municipal d'accepter le principe de la mise en place de stores et de rénovation de 2 portes extérieures de l'école élémentaire et de solliciter du Conseil Général une subvention pour des travaux permettant un meilleur fonctionnement de l'école élémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition de Monsieur le Maire.

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2011 – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Daniel NADALIN

Monsieur NADALIN informe l'assemblée que pour assurer le bon fonctionnement des Services Techniques de la Commune, il convient de compléter les équipements existants en procédant à l'acquisition d'une tondeuse autoportée frontale, d'une tondeuse autotractée, d'un marteau-perforateur, d'une caisse à outils, d'une perceuse, d'un rouleau traîné pour l'entretien des terrains et d'un escalier pour l'accès à la rochelle des ateliers municipaux.

Il informe l'Assemblée que plusieurs fournisseurs ont été consultés et présente les devis de l'entreprise Louis GAY SAS. pour un montant de 15.548,00 € T.T.C en ce qui concerne la tondeuse autoportée frontale, de l'entreprise Louis GAY SAS. pour un montant de 1.387,36 € T.T.C en ce qui concerne la tondeuse autotractée, de l'entreprise LEGALLAIS BOUCHARD d'un montant de 379,69 € TTC pour le marteau perforateur, de l'entreprise LEGALLAIS BOUCHARD d'un montant de 231,63 € TTC pour la caisse à outils, de l'entreprise LEGALLAIS BOUCHARD d'un montant de 346,72 € TTC pour la perceuse, de l'entreprise Louis GAY SAS. pour un montant de 1.380,18 € T.T.C en ce qui concerne le rouleau traîné, et de l'entreprise SISAM pour un montant de 2.046,36 € TTC pour l'escalier d'accès à la rochelle. L'ensemble représentant donc un montant de 21.319,94 € T.T.C.

Monsieur NADALIN propose à l'Assemblée d'accepter le principe de ces acquisitions et de solliciter du Conseil Général une subvention pour l'acquisition des équipements nécessaires au bon fonctionnement des services techniques municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition de Monsieur le Maire.

POINT SUR LES AFFAIRES ET TRAVAUX EN COURS

Rapporteur : Daniel NADALIN

BATIMENT DE L'ANCIEN PRESBYTERE :

Le marché de travaux a été signé. Une réunion sur site avec l'ensemble des entreprises aura lieu le jeudi 26 Mai avec l'ensemble des entreprises titulaires du marché. Les travaux commenceront début juin.

EXTENSION ECOLE MATERNELLE :

La consultation des entreprises a été lancée en mars avec une date limite des offres fixée au 24 avril dernier. 2 offres ont été reçues mais seule une a été retenue comme étant conforme. Une négociation a été engagée avec le groupement d'entreprises en question pour diminuer le coût ressortant de la consultation, bien supérieur à l'estimation de la maîtrise d'œuvre. La consultation vient d'aboutir et la décision du Maire arrêtant le choix des entreprises va prochainement être prise.

CHAUFFAGE ECOLES :

Les travaux d'amélioration du dispositif de chauffage et d'éclairage à l'école élémentaire (4 classes) et au restaurant scolaire ont été réalisés pendant les vacances de printemps. Tous les utilisateurs se disent satisfaits du résultat.

TRAVAUX EN REGIE A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Une classe a été repeinte dans le bâtiment ancien de l'école élémentaire pendant les vacances de Pâques.

MISE EN SERVICE D'UN Puits POUR L'ARROSAGE DU COMPLEXE SPORTIF :

Les Services Techniques Municipaux ont mis en service le puits se trouvant sur les terrains acquis par la commune pour la construction de la cuisine centrale afin de diminuer la consommation d'eau (réseau) pour l'arrosage des installations sportives.

CLOTURE MAISON DE GARDIEN : la pose de la clôture de la maison du gardien du complexe sportif est en cours par les Services Techniques ;

SALLE OMNISPORT – Problèmes de fuites d'eau :

Un 1^{er} contact a été pris avec un avocat pour engager une action contentieuse contre l'entreprise E.M.P.

COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION AU SEIN DU CENTRE DE LOISIRS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE expose qu'en application des dispositions de la loi, il y a lieu de créer un emploi permanent à temps non complet de 31 heures hebdomadaires d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} Classe pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement de la commune, à compter du 1^{er} juillet 2011.

En effet, un agent de la commune, actuellement Adjoint Technique de 2^{ème} classe Titulaire, nommé depuis le 1^{er} novembre 2007 occupe les fonctions d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe, il convient de la reclasser dans la filière animation.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de créer un emploi permanent à temps non complet de 31 heures hebdomadaires, d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} Classe à compter du 1^{er} juillet 2011.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE 2 POSTES D'ADJOINTS DU PATRIMOINE DE 2ÈME CLASSE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE rappelle à l'assemblée que l'accroissement de la charge de travail de la bibliothèque municipale a nécessité le recrutement d'un adjoint du patrimoine stagiaire depuis le 1^{er} octobre 2010 (15 heures par semaine).

Actuellement, l'effectif de ce service se compose d'un adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet (20 heures hebdomadaires) et d'un adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet (15 heures hebdomadaires).

Monsieur FAURIE indique que l'évolution constante de la charge de travail sur ce service nécessite l'augmentation du temps de travail de ces 2 postes. En conséquence, il propose au Conseil Municipal d'augmenter de 3 h 00 le temps de travail hebdomadaire de ces 2 postes à dater du 1^{er} septembre 2011.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON TITULAIRE POUR LE REMPLACEMENT D'AGENTS TITULAIRES AU SERVICE DES ECOLES, AUX SERVICES TECHNIQUES, À LA CANTINE MUNICIPALE ET AU SERVICE ADMINISTRATIF

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir, au cas où le besoin s'en ferait ressentir, le recrutement d'adjoints administratifs pour l'ensemble des services administratifs, d'adjoints techniques de 2^{ème} classe pour les services techniques, le service des écoles et le service de restauration collective dans le cadre de l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, relatif au recrutement d'agents non titulaires, afin de permettre le remplacement de titulaires absents durant la période du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2011.

Monsieur FAURIE propose de créer six emplois occasionnels, à savoir 4 adjoints techniques de 2^{ème} classe, 1 adjoint administratif de 2^{ème} classe et 1 agent spécialisé des écoles maternelles non titulaires du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2011.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL NON TITULAIRE AUX SERVICE DES ECOLES, DE RESTAURATION COLLECTIVE, SERVICES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir le recrutement de cinq adjoints techniques non titulaires aux services des écoles, de restauration collective et services techniques et un poste d'adjoint administratif non titulaire aux services administratifs afin de faire face à la surcharge de travail existant dans ces services.

Monsieur FAURIE propose de créer cinq postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe non titulaires et un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe non titulaire pour la période du 1er juillet 2011 au 31 décembre 2011.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

COMMISSION VOIRIE ET SECURITE

ACQUISITION DE PARCELLES AU LIEU DIT « LE MAS » EN VUE DE L'EXTENSION DE LA RUE DES JUILLASSES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE PANFARY

Rapporteur : Jean-Pierre ROUANET

Monsieur ROUANET expose que les constructions nouvelles au lieu dit « Le Mas » justifient l'extension de la Rue des Juillasses et son ouverture vers le Chemin de Panfary. Cette opération nécessite l'acquisition des parcelles cadastrées en section D n° 2027 et 2147. Il indique que les propriétaires de ces parcelles acceptent de les céder à la Commune pour l'euro symbolique et autorisent une prise de possession anticipée.

Monsieur ROUANET précise que les parcelles concernées appartiennent d'une part à Mesdames Bruna CASSIN et Marie DE ANTONI pour la parcelle cadastrée section D n° 2027 d'une superficie de 251 m² et d'autre part à Monsieur Jacques PERTENAÏS pour la parcelle cadastrée : section D n° 2147 d'une superficie de 100 m².

La rédaction des actes sera confiée au service des Actes Administratifs du Syndicat Intercommunal du Canton de Fronton.

Monsieur ROUANET propose au Conseil Municipal d'acquérir pour l'euro symbolique, les parcelles précitées auprès de Mesdames CASSIN et DE ANTONI ainsi que de Monsieur PERTENAÏS, de donner tous les pouvoirs au Maire pour réaliser ces acquisitions et de l'autoriser à signer l'acte en la forme administrative, relatif à ces transferts de propriété.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS :

Rapporteur : Jean-Pierre ROUANET

- Monsieur ROUANET présente la situation des travaux de voirie au 23 Mai 2011 :
- Cheminement piétonnier Route de Castelnau : les travaux sont achevés ;
 - Revêtement piste cyclable rue de la Violèze (entre l'école maternelle et le chemin de Fompigasse) : le marché a été attribué à la société SCREG pour un montant de 48.000 € ;
 - Renforcement chemin des Brugues : l'ouverture des plis a eu lieu le 17 mai dernier ; le montant des travaux a été estimé par le SIV à 133.000 € mais plusieurs offres sont inférieures à 72.000 € ; Monsieur ROUANET rappelle également que EDF-EN indemniser la commune à hauteur de 30.000 € suite aux travaux de la centrale photovoltaïque ;
 - Schéma global des liaisons douces : le SIV est en train de finaliser l'étude ;
 - Point-à-Temps : des travaux seront réalisés en juin – juillet 2011 pour un montant de 27.000 €.

COMMISSION SPORT CULTURE LOISIRS ET COMMUNICATION

POINT SUR L'ACTIVITE DE LA COMMISSION

Rapporteur : Thierry MARTY

PUBLICATIONS

□ Le prochain « *Bouloc les Nouvelles* » sera à distribuer le premier week-end de juin. Concernant « *Bouloc les Rendez-vous* » le prochain paraîtra en août, juste avant « *Bouloc Vie Associative* » qui devrait être prêt pour le forum des associations.

VIE ASSOCIATIVE

□ **Forum des associations 2011** : il est programmé le samedi 3 septembre, de 14 à 18 heures. Monsieur ESTAMPE se chargera de l'organisation du repas. Le PAJ prévoit de la musique avec un grand festival.

SITE INTERNET

□ **Outils et Formation** : Thierry VIDART de la société Boulocaïne ADICT va former le chargé de communication, Nicolas LE CHEVILLER pour être totalement autonome concernant la gestion du site Internet de la commune.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

□ Avec les beaux jours, Monsieur et Madame FERNEKES accompagnés de Monsieur VERRIER ont sillonné le village mardi 17 mai 2011 au matin pour noter les jardins en vue du concours "*Villes et Villages Fleuris*" interne au village

COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT

POINT SUR LA 5^{ème} MODIFICATION DU P.L.U.

Rapporteur : Alain LEGRAND

Monsieur LEGRAND fait un point sur la 5^{ème} modification du P.L.U. : cette procédure a été prescrite en janvier 2010, la consultation des services associés a eu lieu en janvier 2011, l'enquête publique s'est déroulée du 14 mars au 14 avril 2011 puis a été prolongée jusqu'au 29 avril dernier.

Sur le registre d'enquête, 5 observations ont été consignées et 2 lettres ou notes écrites ont été annexées, dont une de la commune.

Le rapport du Commissaire Enquêteur devrait nous parvenir au plus tard le 29 Mai 2011 et la 5^{ème} modification du P.L.U. devrait être approuvée au prochain Conseil Municipal, à la fin du mois de mai prochain.

AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

Rapporteur : Alain LEGRAND

- Logements sociaux Rue de la Pégou : les travaux ont commencé fin mars 2011 ;
- Extension Zone d'Activités des PéliSSIères : un nouveau Permis d'Aménager a été déposé en mai 2011;
- Aménagement Zone d'Activités de Cabaldos (projet Pythagore): les travaux ont commencé en avril dernier ;
- Extension réseau assainissement rue de la Pégou : la nouvelle tranche d'assainissement collectif va être mise en service fin mai 2011, le passage caméra et le branchement électrique de la station de relèvement étant enfin réalisés ;
- SCOT du Nord Toulousain : une présentation du D.O.O. et du Document d'Aménagement Commercial a été organisée ;
- 6^{ème} modification du P.L.U. (Le Vigé) : le cabinet ADRET travaille sur le projet.

**COMMISSION FINANCES
ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES : ADMISSION DE TITRE EN NON-VALEUR
BUDGET COMMUNAL**

Rapporteur : Michel PORTES

Monsieur PORTES informe le Conseil Municipal que malgré l'intervention du Trésor Public et les moyens déployés, un titre de recette concernant le paiement du dossier de consultation de l'entreprise SORAP pour l'extension du centre de loisirs, n'a pu être recouvré.

Il indique que suite au document fourni par le Percepteur, il convient d'émettre un mandat correspondant à la somme non recouvrée en vue de son admission en non-valeur. Il précise que ce mandat porte sur un montant de 47,07 euros pour le budget de la commune.

Monsieur PORTES propose au Conseil Municipal de prononcer l'admission en non-valeur de la somme sus-mentionnée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition présentée.

MATÉRIEL DE SONORISATION FIXE - DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Michel PORTES

Monsieur PORTES informe le Conseil Municipal qu'il convient, pour satisfaire à la demande des associations de la commune, d'acquérir une sonorisation fixe qui sera exclusivement réservée aux associations dans la salle de réunion de la Maison des associations.

Il présente à cet effet le devis de la société MEDiatechnic Finance pour un montant de 1.499,31 euros T.T.C.

Monsieur PORTES propose au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une sonorisation fixe pour les associations de la commune, d'accepter le devis proposé par la société MEDIATECHNIC FINANCE, de solliciter du Conseil Général une subvention pour le financement de cet investissement important pour le fonctionnement des associations de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition présentée.

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA CANTINE MUNICIPALE – DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Michel PORTES

Monsieur PORTES informe l'assemblée de la demande émanant du personnel de la cantine municipale portant sur divers points et permettant d'améliorer les conditions de fonctionnement du service. Il s'agit d'abord d'un robot coupe-légumes, d'une armoire réfrigérée complémentaire et ensuite de chariots élévateurs et de nouveaux conteneurs pour le transport des repas en liaison chaude vers les satellites que sont l'école maternelle et la crèche.

Monsieur PORTES informe l'Assemblée que plusieurs fournisseurs ont été consultés et présente le devis de la société J.L.C. pour le robot coupe-légumes d'un montant de 1.271,13 € T.T.C., le devis de la société J.L.C. pour l'armoire réfrigérée qui s'élève à 3.893,95 € T.T.C., le devis de la société FRANKEL pour 2 chariots élévateurs portant sur un montant de 782,78 € T.T.C. et le devis de la société J.L.C. pour 2 conteneurs et leur socle rouleur représentant un montant de 1.140,57 € T.T.C. L'ensemble représente un montant total de 7.088,43 € T.T.C.

Monsieur PORTES propose au Conseil Municipal d'accepter le principe de ces acquisitions pour un montant de 7.088,43 € T.T.C. et de solliciter du Conseil Général une subvention pour les équipements de la cantine municipale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter la proposition de Monsieur le Maire.

<p style="text-align: center;">COMMISSION SOLIDARITE ET ACTION SOCIALE</p>

POINT SUR L'ACTION DE LA COMMISSION

Rapporteur : Marie-Françoise SAURIN

1/ Jardins solidaires

11 jardiniers sont à ce jour adhérents auprès du CCAS et cultivent une parcelle.

Un abri commun sous la forme d'une charpente auto portée va être installée sur le site d'ici la fin du mois de Juin. Celle-ci permettra d'accueillir sous un abri couvert toute les personnes qui désireront faire une halte aux abords des jardins. En parallèle les chantiers d'insertion vont poser une clôture en bois autour de l'enceinte des jardins.

2/Atelier PIED

11 personnes fréquentent avec assiduité les ateliers proposés depuis le 29 mars. Ce programme s'achèvera fin Juin.

-

3/ Vacances Seniors

15 personnes vont se rendre dans le Golfe de Saint Tropez du 6 au 10 Juin 2010. Une ultime réunion est prévue le Vendredi 27 Mai. La CARSAT a répondu favorablement à la demande de subvention du CCAS et lui a alloué la somme de 923 €.

4/ Trèfle à 4 Feuilles

L'association boulocaine a déplacé son lieu de distribution. Depuis le samedi 7 mai ; celle-ci se déroule à Castelnau d'Estrétefonds. Le local où l'association a démarré sa mission d'aide alimentaire est devenu trop exigü. En effet 40 à 50 familles se présentent tous les samedis matin. Le comité de pilotage de l'association reste sous l'égide de la commission solidarité et actions sociales de la mairie de Bouloc, en concertation avec tous les partenaires (associations, élus ou représentants des différentes communes concernées, assistantes sociales)

5/ Résidence pour personnes âgées

La SA Colomiers Habitat pourrait reprendre le projet de résidence pour personnes âgées. Ce projet s'articulerait autour de 30 à 35 maisons individuelles de plain pied à destination des personnes âgées, d'un bâtiment d'accueil et de 10 logements sociaux à destination de familles (mixité sociale et intergénération). C'est sur le terrain « Guillemintot » que ce projet devrait voir le jour.

6/ Forum Social :

Le mardi 24 mai les intervenants et organisateurs se réunissent afin de continuer la préparation ,d une journée de travail consacrée à la problématique des « violences intra-familiales ». Cette journée doit se clôturer par une représentation théâtrale ouverte à tous.

Celle-ci aura lieu le 9 Septembre 2011 dans le cadre du Forum social 2011.

7/ Don du sang

L'association du Don du Sang a renouvelé son CA et son bureau lors de son Assemblée Générale du 13 Mai 2011. 3 collectes par an sont proposées et 3 médecins et 5 infirmières pratiquent les prélèvements. L'association organise les collectes, accueille et propose un buffet aux donneurs. 258 donneurs ont été comptabilisés cette année soit une moyenne de 120 donneurs par collecte.

DIVERS

POINT SUR PROJET DE L.G.V.

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE informe l'assemblée que lors d'une réunion à la Préfecture, les 1ères études sur le fuseau alternatif au réseau D ont été présentées : il en ressort qu'elle présente plusieurs inconvénients, notamment en termes de surcoûts ; la décision définitive du ministre est attendue ; parallèlement, une nouvelle manifestation qui a réuni beaucoup de monde a eu lieu à Saint-Jory contre ce tracé alternatif ; une nouvelle réunion à la Préfecture est prévue pour le 1^{er} juin.

PROJET DE VENTE DE L'IMMEUBLE DE LA POSTE – MISE EN PLACE DE CIDEX

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE informe l'Assemblée de la lettre que lui a adressée la filiale immobilière de la Poste dans laquelle il est proposé à la Mairie le rachat de l'immeuble qui abrite aujourd'hui le bureau de Poste pour un montant de 250.000 € ; il est précisé que la Poste resterait locataire du bureau de poste pour un montant annuel de 5300 €.

Du fait de l'emplacement intéressant de l'immeuble, une petite étude financière a été menée ; celle-ci montre qu'il ne serait pas possible d'obtenir l'équilibre financier de l'opération avec un montant d'achat de 250.000 €, équilibre qui pourrait être trouvé si ce prix était abaissé à 200.000 €. Une proposition va être faite à la Poste dans ce sens en sollicitant également un échelonnement des paiements sur les 3 prochains exercices.

Au cours d'une récente réunion avec le responsable courrier de notre secteur géographique, la mise en place de CIDEX, à savoir des regroupements de boîtes à lettres, notamment au bout de certaines servitudes a été évoquée ; le principe est que la Poste fournit les boîtes aux lettres et les services techniques les met en place ; une étude est en cours ; 9 points ont été repérés pour l'instant .

La séance est levée à 22h55.

Relevé des délibérations :

2011/05/001	Election exécutif	Election 2 nouveaux adjoints au Maire
2011/05/002	Fonctionnement des assemblées	Augmentation nb de membres du CA du CCAS
2011/05/003	Intercommunalité	Avis sur projet de SDCI
2011/05/004	Intercommunalité	Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'A.L.S.H.
2011/05/005	Intercommunalité	Frais de fonctionnement des écoles de Bouloc – Participation des communes de résidence aux frais de fonctionnement de la CLIS
2011/05/006	Subvention - Demande	Fourniture et pose de stores et rénovation de 2 portes à l'école élémentaire – Demande de subvention
2011/05/007	Subvention - Demande	Nouveaux équipements pour les services techniques – Demande de subvention
2011/05/008	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Création d'un poste d' adjoint d'animation de 2ème classe
2011/05/009	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Augmentation poste de travail de 2 adjoints du patrimoine à la bibliothèque municipale
2011/05/010	Personnel non titulaire de la FPT	Recrutement d'gents non titulaires pour remplacements pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2011
2011/05/011	Personnel non titulaire de la FPT	Recrutement d'agents non titulaires pour surcharge de travail du 1er juillet au 31 décembre 2011
2011/05/012	Acquisition foncière	Acquisition de parcelles au lieu-dit « Le Mas » en vue de l'extension de la Rue des Juillasses et de l'aménagement du Chemin de Panfary
2011/05/013	Finances	Admission en non-valeur : Marché extension Centre de Loisirs 2005
2011/05/014	Subvention - Demande	Acquisition d'une sonorisation fixe – Demande de subvention
2011/05/015	Subvention - Demande	Acquisition de nouveaux équipements pour la cuisine municipale – Demande de subvention

Emargements :

<i>Christian FAURIE</i>	<i>Josette FERNANDES</i>	<i>Jean-Pierre ROUANET</i>	<i>Ghislaine CABESSUT</i> <i>Absent e excusée</i> <i>Procuration à M. SAURIN</i>
<i>Alain LEGRAND</i>	<i>Thierry MARTY</i>	<i>Daniel NADALIN</i>	<i>Michel PORTES</i>
<i>Robert BERINGUIER</i>	<i>Marie SAURIN</i>	<i>Anne-Marie FERNEKESS</i> <i>Absent e excusée</i> <i>Procuration à M. CAMP</i>	<i>Louis BONHOMME</i>
<i>Dominique HENRY</i> <i>Absente excusée</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à T. MARTY</i>	<i>Claire ECHARDOUR</i> <i>Absente</i>	<i>Maryse CAMP</i>
<i>Nadine REY</i>	<i>Philippe BOUCHE</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à A. LEGRAND</i>	<i>Valérie RICCI</i> <i>Absent e excusée</i> <i>Procuration à D. NADALIN</i>	<i>Dominique MALHAIRE</i> <i>Absent</i>
<i>Marie PANASSIE</i>	<i>Nadine DEYSSON</i>	<i>Bernadette DE SOUSA</i> <i>Absente excusée</i>	<i>Rose-Marie URRIO LABEITIA</i>
<i>Tiphaine PLAGNOL</i> <i>Absent</i>	<i>Alain MASSOT</i> <i>Absent</i>		